

SECTEUR D'INTERVENTION



CONTACT



accrochaj@cicat.fr



Micro Résidence des Jeunes Actifs
2 rue des Chênes
28110 LUCE



UN DISPOSITIF
D'INSERTION POUR LES
18-25 ANS EN
DECROCH'HAJ

DEMANDE D'ORIENTATION

1 Contactez-nous par téléphone ou par mail pour exposer votre demande et sa nature : ambulatoire, hébergement.

2 Envoi d'une note sociale, la plus détaillée possible : identité, inscrit ou non MLAC (Mission Locale d'Arrondissement Chartrain), situation sociale, financière et familiale actuelle et idéalement une synthèse du parcours de vie.

3 Etude de la demande en fonction de la correspondance aux critères précédemment cités, puis programmation d'une rencontre pour contractualisation ou réorientation.

Facilitateurs Accompagnateurs Référents (FAR)

Sonia LEHAITRE
06 48 66 64 28
s.lehaitre@cicat.fr

Stéphanie GUICHARD
06 85 26 08 91
s.guichard@cicat.fr



Les animaux à 2 ou à 4 pattes sont
bienvenus dans le dispositif





A PROPOS

Accroch'Haj est un dispositif expérimental de 2 ans financé par la DDEETS 28 (Direction Départementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités 28) à destination des jeunes en rupture de 18 à 25 ans. Ce dispositif est porté par un consortium de trois associations : le CICAT (Centre d'Information et de Consultation en Addictologie et Toxicomanie), la RJA Thruringe (Résidence des Jeunes Actifs) et les 3R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter).

Nous collaborons avec l'ensemble des acteurs du territoire afin de repérer les jeunes en rupture d'accès au droit commun, de diagnostiquer les obstacles à leur insertion, de les remobiliser et de s'inscrire en tiers dans la contractualisation au CEJ (Contrat Engagement Jeune) avec la mission locale chartraine.



MISSIONS

Administratif / droit commun

- Aide active dans les démarches et les demandes d'aides financières, CNI, bancaire, impôt, justice, inscription France Travail etc.
- Insertion sociale et professionnelle
- Réassurance et soutien psychologique
- Définition et aide à la levée des freins à l'emploi
- Déploiement possible sur le programme TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée)

Mobilité

- Aide aux solutions de mobilité : vélo, bus, permis, micro-crédit pour l'achat d'un véhicule

Logement

- Aide à la constitution des dossiers RJA (Résidence des Jeunes Actifs), demandes SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)
- Possibilité d'accueil pour une durée maximale d'1 an (6 mois renouvelable), si logement disponible sur le dispositif, comportant 6 appartements

Santé

- Collaboration avec le CICAT dans le cadre de la prise en charge des conduites addictives
- Aide active dans la recherche de praticiens et reprise de parcours conventionnés
- Prévention / Réduction Des Risques et Dommages

Budget

- Apprentissage de la définition et de la gestion d'un budget



CRITERES DE REPERAGE

- Agé de 18 à 25 ans
- Rupture d'accès au droit commun
- Eloigné de l'emploi et de la formation professionnelle
- Sans ressource
- Sans droits France Travail ouverts
- Sans suivi CEJ existant auprès de la Mission Locale, ou en rupture d'accompagnement depuis moins de 5 mois
- Avec problématiques de mobilité et/ou d'éloignement, de logement, de niveau de formation ou sociales

Sont exclus du programme tout jeune ne disposant pas d'un titre de séjour en règle / présentant des problématiques psychiatriques sévères.

Le contrat d'accompagnement par le dispositif Accroch'Haj est mis en place pour une durée de 6 mois et peut être renouvelé une fois en résidence comme en ambulatoire.